

La tarification progressive de l'électricité : un élément de réponse aux défis de la transition énergétique ?

Une recherche exploratoire sur la pertinence théorico-conceptuelle et l'opportunité politico-légale d'une introduction en Suisse

Le présent résumé tout public expose brièvement le travail de master présenté au concours Durabilis, en abordant successivement son contexte et son objet d'étude, ses objectifs poursuivis, ainsi qu'une de ses particularités. Les résultats, quant à eux, sont à découvrir en lisant l'étude dans son entier.

Le contexte et l'objet étudié

A l'heure où le changement climatique et ses conséquences négatives se posent avec une acuité des plus alarmantes, accélérer la transition énergétique représente autant une nécessité qu'un défi. Si le développement des énergies renouvelables est évidemment central, celui-ci ne saurait suffire : une transition énergétique "réussie" se caractérise également par une réduction, en termes absolus, de la consommation totale d'énergie.

Afin de diminuer la consommation, augmenter les prix de l'énergie est généralement reconnu comme un moyen efficace. Cependant, une hausse des prix peut se révéler délicate pour les consommateurs les plus modestes et les plus vulnérables (*les précaires énergétiques*), contrevenant ainsi aux ambitions sociales de la durabilité.

Face à cette double injonction, à savoir réduire la consommation énergétique tout en garantissant l'accès à l'énergie pour tous, un instrument semble prometteur dans le domaine de l'électricité : *les tarifs progressifs*, dont la particularité est d'augmenter par paliers en fonction de la consommation totale de l'utilisateur. Le double intérêt de cet instrument repose sur une corrélation généralement observée entre la consommation énergétique d'un ménage et son revenu : les ménages aisés consomment en moyenne une grande quantité d'énergie, alors que les ménages modestes n'en utilisent que peu. Ainsi, la tarification progressive vise à récompenser et protéger les consommateurs économes et modestes par des tarifs plus faibles tout en dissuadant la surconsommation par des tarifs plus élevés pour les usagers se caractérisant par une consommation importante d'électricité. Cet instrument a été introduit dans plus de 90 pays ou régions à travers le monde, et a globalement donné des résultats intéressants en termes de réduction de la consommation électrique et d'effets sociaux.

Au vu de ce potentiel digne d'intérêt, le travail présenté a souhaité étudier l'instrument de la tarification progressive de l'électricité, en interrogeant la pertinence d'une éventuelle introduction en Suisse dans le futur. Cependant, avant d'exposer les objectifs poursuivis, un rapide survol du contexte, cette fois-ci national, est nécessaire. En effet, la situation actuelle de la Suisse sur cette thématique se caractérise par deux éléments. Premièrement, les tarifs actuellement pratiqués sont, du moins de prime abord, linéaires. En d'autres termes, chaque usager paie chaque kWh consommé au même prix. Il n'existe donc pas de progressivité des tarifs. Secondement, la tarification progressive de l'électricité n'a reçu quasiment aucune attention en Suisse, ni de la part des distributeurs d'électricité, ni de la part des chercheurs dans le monde académique.

Les objectifs poursuivis

Face à ce peu de connaissances et d'expériences disponibles, ce travail de master a ainsi eu l'ambition de poser la toute première pierre d'une réflexion visant à déterminer si les tarifs progressifs de l'électricité pouvaient représenter un instrument pertinent pour la transition énergétique suisse, et, en prolongement, si leur introduction en Suisse était souhaitable et imaginable.

Plus précisément, trois objectifs ont été poursuivis, et ont été regroupés en deux domaines principaux de recherche. En effet, en partant du constat que cet instrument a pu mener à des résultats intéressants dans les régions du monde où il a été mis en place, deux réflexions, ou plutôt deux mises en garde, sont apparues :

i) Un instrument peut très bien être pertinent à l'étranger sans l'être dans le contexte suisse.

Le premier domaine d'investigation a ainsi été avant tout d'ordre théorique et a concerné l'instrument en lui-même et son interaction avec le contexte suisse. Une revue et explicitation du fonctionnement de la tarification progressive, de ses avantages et inconvénients potentiels, ainsi qu'une estimation de comment ceux-ci se comporteraient dans le contexte suisse, ont été effectuées.

ii) Un instrument peut très bien être pertinent sur le plan théorique sans être opportun dans un contexte politico-légal donné. Le second domaine d'investigation a donc concerné le cadre légal et les politiques publiques actuelles et futures. Dans un premier temps, une évaluation de la faisabilité légale de l'introduction d'une tarification progressive de l'électricité à l'aune du cadre réglementaire actuel a été menée. Le cadre légal évoluant en

fonction du contenu et de la forme de l'action publique mise en place dans le futur, autant à l'échelon fédéral qu'europpéen, une investigation de l'évolution probable de la régulation, basée sur une prospection des politiques publiques à venir, a été conduite dans un second temps.

La particularité du travail

Une caractéristique centrale et constante du travail présenté réside dans l'*interdisciplinarité* qu'il propose. En effet, outre d'aborder de façon croisée les trois dimensions habituelles de la durabilité (environnementale, sociale et économique), les approches exploitées mobilisent conjointement les apports du droit, des sciences politiques et de l'économie, en y ajoutant à plusieurs reprises des considérations provenant de la philosophie, des sciences sociales, voire des sciences "techniques". Enfin, la recherche effectuée combine divers éléments réflexifs et théoriques tout en gardant une visée résolument appliquée.